



Le Conseil Municipal est convoqué en réunion ordinaire
Le mardi 10 septembre 2019
À 19 heures

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

- Convention de gestion pour la tourbière des Mazes et des Claques : présentation par M. Christophe Grèze du conservatoire des Espaces Naturel d'Auvergne
- Motion contre le démantèlement des services publics en milieu rural et contre la réorganisation des services de la Direction Générale des Finances Publiques : proposition de vote
- Protection sociale des agents - risque prévoyance : adhésion et participation
- Demande d'aliénation d'une parcelle sur la section de Lagarde
- Demande d'aliénation d'une partie du domaine public dans le village de Lagarde
- Programme des coupes de bois pour 2020
- Convention pour la participation aux frais de fonctionnement de l'école primaire publique de Chaudes-Aigues pour l'année scolaire 2019/2020 : autorisation de signature
- Questions diverses

Fait à Lieutadès, le 6 septembre 2019

Le Maire,

Robert BOUDON,